

Projet CHUSOGPN



CME AP-HP
12 mars 2024

Les étapes antérieures

- 2013 : décision de l'État : **réaliser un nouveau campus hospitalo-universitaire**, après que plusieurs études ont constaté la vétusté des sites de Bichat et Beaujon.
- 2014 : parmi 24 sites nord parisiens potentiels étudiés, choix du **site de la ZAC des Docks**
- 13 décembre 2016 : **l'État valide le projet**, son coût et son organisation opérationnelle.
- 2017 : **1^{ère} concertation préalable** avec garant de la CNDP
- 2018 : suite aux études négatives sur le site initial, étude de faisabilité positive sur un **nouveau site à Saint-Ouen-sur-Seine** : PSA, Conforama, Gaudefroy et Semiso.
- Décembre 2018 à février 2019 : **2^{nde} concertation préalable** avec garants de la CNDP.
- Mars 2019 à août 2021 : **post-concertation** avec garant de la CNDP.
- 7 juin 2019 : arrêté prononçant **l'intérêt général** du projet (**PIG**).
- 4 mars 2021 : choix du **lauréat du concours de maîtrise d'œuvre** : Renzo Piano BW
- 19 novembre 2021 : signature de l'acte d'**acquisition de la parcelle PSA**
- 14 mars 2022 : arrêté déclarant **l'utilité publique (DUP)** après enquête publique fin 2021
- 1^{er} décembre 2022 : démarrage du chantier de **démolition-dépollution** du futur site
- 10 juillet 2023 : décision du **Tribunal administratif** de Montreuil annulant la DUP
- 24 octobre 2023 : décision de la **Cour administrative d'appel** de Paris

La décision de la Cour d'appel et l'enquête de régularisation

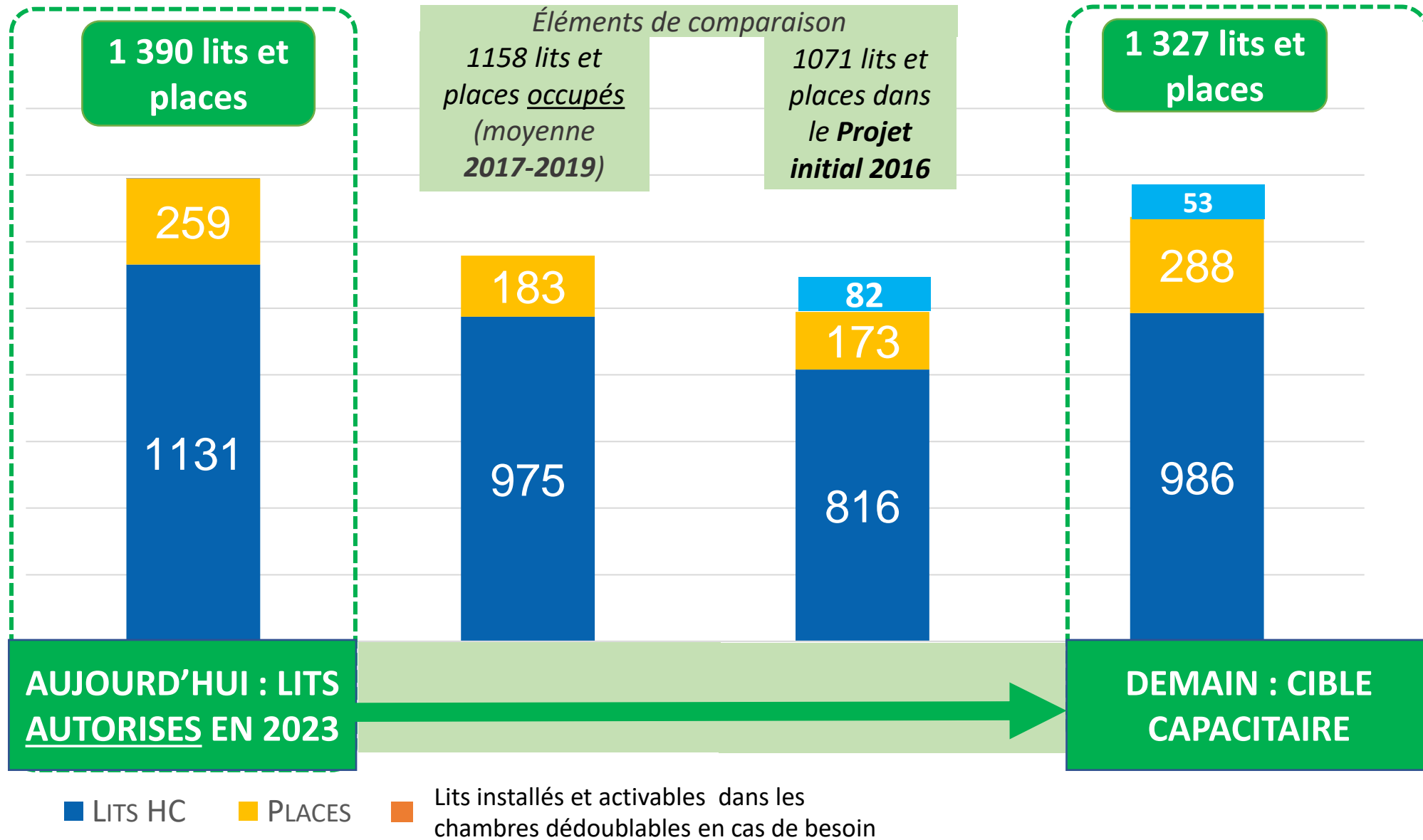
1° : La décision de la Cour d'appel (24 octobre) :

- *C'est à tort que (...) le TA a jugé que le projet ne présentait pas d'utilité publique, et cela sans qu'il soit besoin (...) d'une mesure d'expertise* sur ce sujet.
- Le **vice de procédure** lié à l'absence au dossier DUP de 2021 de 2 documents de 2016, est **régularisable**, sachant qu'*aucun autre moyen n'est susceptible de fonder l'annulation de la DUP.*
- Renvoi de la **décision définitive à 6 mois** au vu de la mesure de régularisation à engager par l'État.
- **D'ici là, l'exécution du jugement du TA est suspendue** : le PLUI de mars 2022, rétabli, permet de reprendre les procédures d'urbanisme (notamment l'autorisation environnementale).

2° : La procédure de régularisation (d'ici le 24 avril) :

- **Enquête publique** faite du 29 janvier au 4 mars conformément à l'arrêté du 22 décembre 2023
- **Dossier** : celui de 2021 (intégral) + les deux documents de 2016 + rapport de la commission de 2021 + arrêté 2022 + décisions de justice + documents d'explications et d'actualisation du dossier
- Le PV de synthèse de l'enquête est attendu au plus tôt le 12 mars, la commission pouvant demander à la préfecture un délai. Les maitres d'ouvrage auront 2 semaines pour répondre puis la commission aura 1 semaine pour **remettre son rapport et son avis au Préfet d'ici le 10 avril**, environ.
- **Il appartiendra alors au préfet de constater la régularisation et de la faire connaître à la Cour.**
- La Cour prendra sa décision après avoir entendu les parties au contentieux en audience : mai ?
- À noter : si le délai des 6 mois n'était pas respecté, il sera demandé à la Cour une prolongation.

Les capacités du CHUSOGPN



Sans compter :
150 lits permanents d'hôtel hospitalier
+ 116 lits de SSE possibles par mutation de locaux hors HC
+ Le site complémentaire avec a minima 245 lits

Les données d'activité CHUSOGPN

Activités		2019	2022	Prévisionnel	Comparaison 2019		Comparaison 2022***	
					écart	%	écart	%
Hospitalisation Complète*	<i>séjours</i>	73 554	64 706	80 860	7 306	10%	16 154	25%
Hospitalisation Partielle**	<i>séjours</i>	47 129	52 216	75 150	28 021	59%	22 934	44%
TOTAL DES SEJOURS		120 683	116 922	156 010	35 327	29%	39 088	33%
Moyenne lits occupés		975	852					
Moyenne places occupées		183	208					

* hypothèses HC : IPDMS 1 (versus 2019 : 1,15 à Bichat et 1,03 à Beaujon) ; taux d'occupation 90% (versus 2019 : 87,3% à Bichat et 89,3% à Beaujon)

** hypothèses HP : Taux de rotation : 1 patient/place médecine et 1,3/place chirurgie, sur 244 jours (exclusion des WE + 3 semaines de fermeture/an)

*** pour mémoire : en février 2024 : 905 lits ouverts (vs cible 2030 à 986)

Le travail de faisabilité d'un site complémentaire mitoyen

Etat actuel

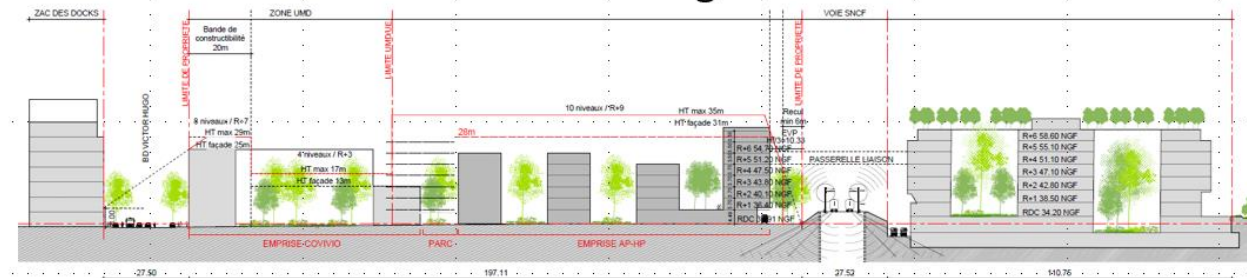


Etude de faisabilité // Mesure du potentiel du Site Victor Hugo



Site Victor Hugo

HUSOGPN



Les emplois

- ❑ Les futurs effectifs du campus ont été révisés et, **désormais, avec un maintien global des effectifs.**
- ❑ **Plus de 6 500 équivalents temps plein emplois *** dont
 - **5 140 hospitaliers** (610 médicaux et 4530 non médicaux)
 - **1 000 agents et chercheurs pour l'Université**
 - **380 hospitalo-universitaires** communs aux deux structures (auxquels s'ajoutent près de 700 externes, doctorants et stagiaires)
- ❑ Cette révision, faite en 2023, a pris en compte :
 - Le nombre accru de lits et places s'accompagne de l'ajout des professionnels soignants nécessaires ;
 - Le réexamen des différentes hypothèses du dossier initial : maquettes organisationnelles renforcées des infirmières et aides-soignants *au lit du patient*, schémas horaires diversifiés, intégration de *nouveaux métiers* (coordination, pratiques avancées, logisticiens...), dimensions de l'équipe de suppléance...